



La Chambre d'agriculture du Loiret RECRUTE

UN(E) CONSEILLER(E) AGRO-PÉDOLOGUE

*Envie d'un métier différent, au cœur du monde agricole ?
Un métier passionnant permettant votre épanouissement ?*

Rejoignez-nous !

Et si vous rejoigniez notre réseau ? La Chambre d'agriculture du Loiret est une entreprise à taille humaine, ancrée sur son territoire, avec une vision à 360° de l'agriculture. Nous apportons conseil, innovation et expertise auprès de 2 300 agriculteurs du département et des collectivités territoriales.

Notre objectif : accompagner les transitions et promouvoir l'agriculture loirétaine.

Vos Missions

- ✔ Animer les groupes d'agriculteurs en fertilité biologique des sols sur des territoires à enjeu eau (Contrat territorial Val Dhuy Loiret, PTGE Puiseaux-Vernisson)
- ✔ Animer un réseau national de conseillers sur la fertilité biologique des sols
- ✔ Appuyer le responsable du laboratoire d'analyse de sols (validation des analyses, réponses aux clients, participer à la rédaction d'appels à projets)
- ✔ Développer et réaliser des projets, études et autres prestations en pédologie et fertilité biologique des sols
- ✔ Réaliser de la veille réglementaire.

Votre Profil

- ✔ Vous êtes titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou diplôme universitaire équivalent.
- ✔ Vous disposez d'une 1^{re} expérience dans le domaine de l'agro-pédologie.
- ✔ Vous aimez travailler en équipe, vous maîtrisez l'animation de groupe et vous savez également travailler en autonomie.
- ✔ Vous avez un bon relationnel.
- ✔ Vous êtes rigoureux.
- ✔ Vous êtes organisé et vous avez le respect des délais.

Vos Compétences

- ✔ Connaissances fondamentales en pédologie et agronomie
- ✔ Connaissances de la production agricole et des dispositifs réglementaires (Code de l'Environnement),
- ✔ Maîtrise des outils SIG (QGIS).

Votre structure d'accueil au cœur du Val de Loire



Emploi CDI (39h)

- Prise de fonction : **dès que possible à Orléans (45)**
- Permis B obligatoire – déplacements occasionnels dans le Loiret et sur le territoire national, au moyen d'une flotte de véhicules partagés.
- Rémunération à partir de 30 K€/BRUT/ANNUEL, à débattre en référence à la convention collective régionale et de l'expérience.
- 23 jours/an de RTT – 13^{ème} mois
- Participation mutuelle santé et prévoyance. Association du personnel

Candidature (lettre de motivation et cv) à adresser **avant le 31 janvier 2024** à :

Mme la Directrice de la Chambre d'agriculture du Loiret,

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS CEDEX 9 ou par mail à direction.presidence@loiret.chambagri.fr